

**CONSEIL D'ARRONDISSEMENT  
DU 18<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

**SEANCE DU LUNDI 11 JUIN 2012**

**Objet :** Signature d'une convention avec l'association «La Goutte Verte» mettant à sa disposition une parcelle de terrain située dans l'enceinte du square Alain Bashung, au 16 rue de Jessaint (18<sup>e</sup>), pour un usage de jardin partagé.

Le conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale, notamment les articles 2511-16 à 2511-18

Vu la délibération 18.2011.276 du 10 novembre 2011 portant sur l'inventaire des équipements dont le Conseil d'arrondissement du 18<sup>ème</sup> a la charge

Vu le rapport de M. Pascal JULIEN, Adjoint au Maire du 18<sup>ème</sup> arrondissement,

Sur proposition de M. Daniel VAILLANT, maire du 18<sup>ème</sup> arrondissement,

**DELIBERE**

Article unique :

Monsieur le Maire du 18<sup>ème</sup> arrondissement est autorisé à signer avec l'association «La Goutte Verte» la convention mettant à sa disposition une parcelle de terrain sise 16 rue de Jessaint (18<sup>e</sup>) pour un usage de jardin partagé.